

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2024/48 à 2024/69

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 19 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune Associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du treize juin deux mille vingt-quatre, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

Mme Delphine BLAS - M. Jean-Christophe LIPOVAC - M. Michel VANHEE – Mme Karima HARIZI – M. André BUTSTRAEN – Mme Claudie LEFEBVRE – M. Bouchta DOUICHI – M. Alain GRILLET, Adjoints au Maire.

Mme Mauricette GOURDIN – Mme Monique LEROY - Mme Marie-Pierre SEGOND - M. Serge THERY – M. Jean-Robert MESSING - Mme Valéria GRASSELLI – Mme Nouria BELAYACHI - Mme Isabelle CAMBIER – Mme Anne LEDUC - M. Cédric BERLEMONT - M. Lucas LEROY - Mme Stéphanie MORELLI - M. Romain FYVEY – Mme Claire ZYTKA-TARANTO - M. Vincent DHELIN – M. Saïd BECHROURI - M. Joffrey LEROY – M. Philippe DUEZ – Mme Catherine de RUYTER - M. Nicolas GROSSE - M. Maxime MOULIN, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Muriel SERGHERAERT - Mme Cécile MESANS, Adjointes au Maire
Mme Martine PONCHANT – M. Philippe LEMIERE– M. Roger VICOT, Conseillers Communaux.

Madame Muriel SERGHERAERT a donné pouvoir à Madame Delphine BLAS
Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Madame Claudie LEFEBVRE
Madame Martine PONCHANT a donné pouvoir à Monsieur Bouchta DOUICHI
Monsieur Philippe LEMIERE a donné pouvoir à Monsieur Michel VANHEE
Monsieur Roger VICOT a donné pouvoir à Monsieur Olivier CAREMELLE

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 19 juin 2024

DELIBERATION

2024 / 51 - DENOMINATION DE LA PARCELLE 59350 355 C 6217 – SISE A LOMME « PARC ARTHUR NOTEBART ».

A l'occasion du 110ème anniversaire de la naissance d'Arthur Notebart, Maire de Lomme de 1947 à 1990, la Ville souhaite rendre hommage à une personnalité lommoise qui a marqué son temps par son engagement pour sa cité et ses choix précurseurs.

Le 12 juillet prochain, une exposition intitulée « Sur les traces d'Arthur Notebart » aura lieu dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville. Elle retracera le parcours de cet homme politique hors du commun de sa prime jeunesse en passant par son engagement dans la résistance, au maire bâtisseur et proche des Lommois qu'il fut mais également son action majeure en qualité de Président de la Communauté urbaine de Lille de 1971 à 1989 pour la transformation de notre territoire.

Il a laissé une empreinte profonde à Lomme, à l'échelle de la métropole. Il a participé avec force et passion à la reconstruction de notre ville tout en développant des services publics utiles et indispensables pour les Lommoises et les Lommois.

Il est à l'origine, en 1974, de la mise en chantier du métro de Lille Métropole, avec une ligne entièrement automatisée (le système VAL), totalement novatrice à l'époque. Il est également à l'origine de nombreux projets qui ont façonné et façonnent toujours notre territoire. Parmi lesquels, on peut relever la rénovation du vieux Lille, le stade nord de Villeneuve d'Ascq, la rocade nord-ouest de Lille, le LAM ou encore l'implantation du Marché d'Intérêt National (MIN) de Lomme.

En parallèle de cette exposition, la Ville souhaite donner le nom d'Arthur Notebart au parc jouxtant l'Hôtel de Ville de Lomme (parcelle référencée 59350 355 C 6217) d'une superficie de 22 354 m² propriété de Partenord Habitat. Ce parc est dénommé administrativement aujourd'hui Parc de l'Hôtel de Ville.

Cette action symbolique entend rendre hommage au Maire qui a construit un nouveau quartier appelé « nouveau quartier de Mont-à-Camp » et qui allait constituer par ailleurs un véritable centre-ville. Un ambitieux programme de logements débuta en 1950 avec en cœur l'Hôtel de Ville qui sera inauguré en 1961.

Toujours présent dans la mémoire collective, la date du 12 juillet 2024 sera l'occasion de saluer la mémoire de celui qui a donné une grande partie de sa vie à Lomme et à ses habitants. A cette occasion une plaque commémorative sera dévoilée.

Considérant l'accord donné par Partenord Habitat par courrier en date du 15 mai 2024, ci-annexé ;

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **DENOMMER** le parc jouxtant l'Hôtel de Ville de Lomme (parcelle référencée 59350 355 C 6217) d'une superficie de 22 354 m2 propriété de Partenord Habitat : « Parc Arthur Notebart ».

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

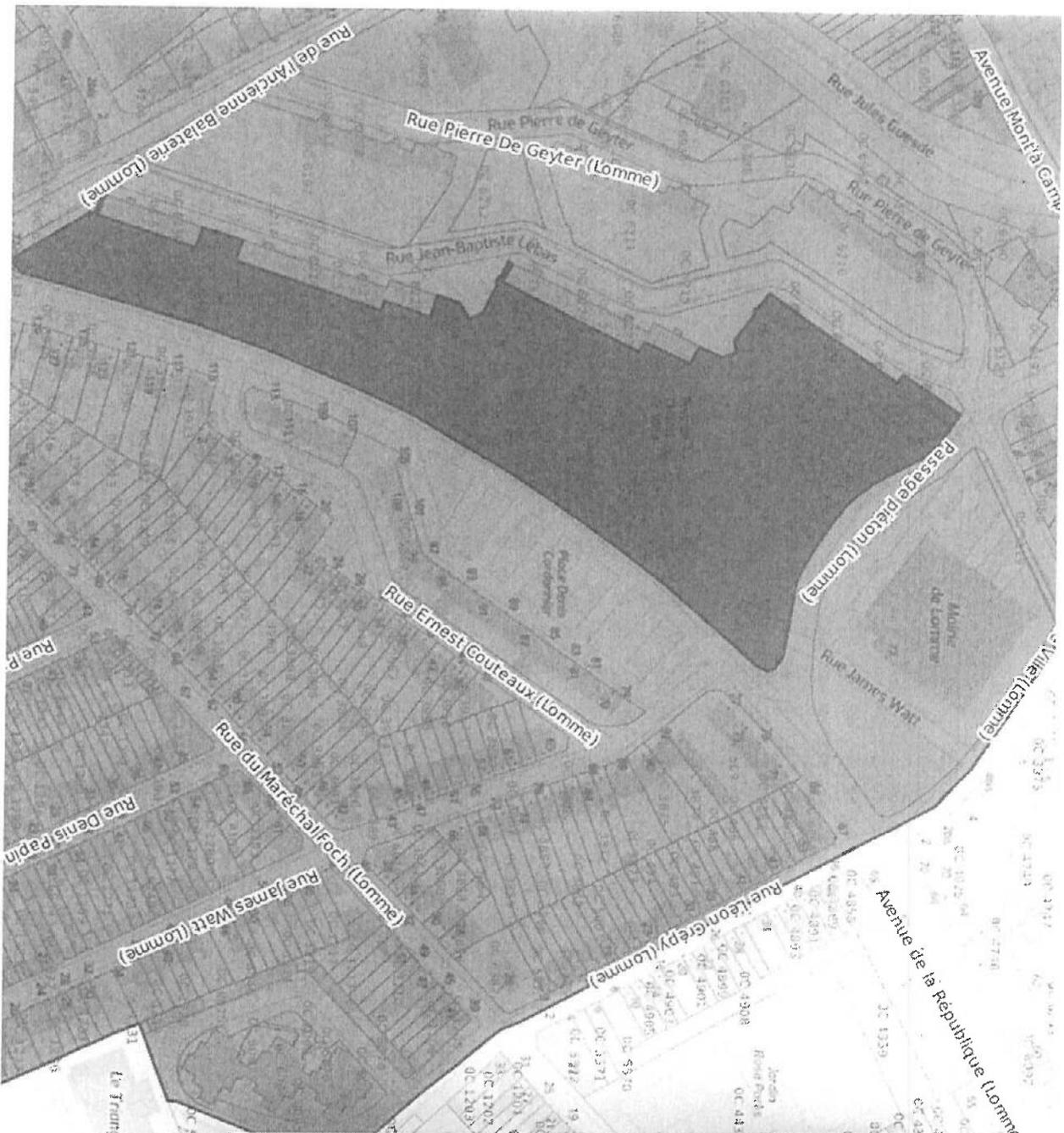
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme



Publié le : 08 JUL. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



59350 355 C 6217 - (#) Fiche Parcelle - propriétaires(s)

Rechercher sur la carte

Résultats

Informations Parcelles

Parcelle Numéro: 59350 355 C 6217

Surface: 2265 m²

Parcelle datée: Oui

Année de Construction: 1953

Adresse: MONTA CAMP
VILLE

Propriétaires principaux:

LEON GRÉPY

Noms	Adresse	Complément d'adresse	Code postal et ville
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU NORD	3825 RUE DE CAMBRAI		59280 LILLE CEDEX

**Direction territoriale
Lille Métropole Sud**

150 bis, rue Nationale
59000 Lille

Tél : 03 20 78 56 55

Monsieur Olivier CAREMELLE
Maire de Lomme et Conseiller
Départemental du Nord

72 Av. de la République,

B.P 159
59461 LOMME CEDEX

Lille, le 15 mai 2024

Objet : Vos références OC/SD/VP
Affaire suivie par Valérie PRINGUEZ.

Monsieur CAREMELLE,

Je fais suite à votre correspondance du 10 avril dernier par laquelle vous m'informez de la volonté du conseil municipal de la ville de Lomme de mettre à l'honneur : Monsieur Arthur NOTEBART, ancien maire de la ville, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

J'ai le plaisir de donner une suite favorable à votre demande de baptiser le parc, situé à côté de l'Hôtel de Ville et propriété de Partenord Habitat, au nom de Monsieur NOTEBART afin de la soumettre lors de votre prochain conseil communal du 19 juin prochain.

A la suite de ce conseil, je remercie, par avance, vos services de nous faire parvenir la délibération afin que la décision soit diffusée aux services concernés et évoquer également avec Madame Catherine Kirchner, Directrice de l'agence de Lille, l'implantation de la signalétique prévue à cette occasion.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Eric COJON
Directeur Général.

